



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Une demande de référendum communal sur la demande de crédit complémentaire pour la réalisation de 8 éco-points votée au Conseil communal le 12 février 2018, a été valablement déposée.

« Acceptez-vous la décision du Conseil communal du 12 février 2018 acceptant le préavis municipal N°5/2018 relatif à la demande de crédit complémentaire pour la réalisation de 8 éco-points, amendés »

La récolte des signatures est autorisée du 2 mars au 5 avril 2018 (dernier délai pour la remise des listes de signatures au greffe).

Cully, le 1^{er} mars 2018